



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE GATINEAU**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Low, tenue le mercredi 18 décembre 2024, à 19 h, à la salle Héritage, sise au 4C, chemin d'Amour, Canton de Low (Québec) J0X 2C0, sous la Présidence de madame la Mairesse Carole Robert.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Mesdames les Conseillères Joanne Mayer, Maureen Rice et Maureen McEvoy, et ainsi que messieurs les Conseillers Luc Thivierge, Lee Angus et Ghyslain Robert.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Myrian Nadon, directrice générale et greffière-trésorière.

Madame la Mairesse Carole Robert constant qu'il y a quorum déclare la séance ouverte.

**AVIS DE CONVOCATION**

Le 13 décembre 2024

Madame la Mairesse,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

Carole Robert  
Joanne Mayer, Maureen Rice et Maureen McEvoy  
Luc Thivierge, Lee Angus et Ghyslain Robert

AVIS DE CONVOCATION vous est par la présente donné par la soussignée, Myrian Nadon, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le 18 décembre 2024 à 19 h convoquée par la Directrice générale, au cours de laquelle le Conseil considèrera les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 18 décembre 2024
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Réception de l'avis de convocation
4. Présentation – Prévision budgétaires de l'année 2025
5. 1<sup>re</sup> Période de questions
6. Pour adopter les prévisions budgétaires de l'année 2025
7. 2<sup>e</sup> Période de questions
8. Fermeture et levée de la séance extraordinaire du 18 décembre 2024

Lors de cette séance extraordinaire, qui sera tenue le **mercredi 18 décembre 2024 à 19h00** à la salle Héritage, au 4C chemin d'Amour, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur les sujets mentionnés ci-haut.

FAIT à Low ce 13<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024.

  
Myrian Nadon  
Directrice générale et Greffière-trésorière

2024-209 **POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE  
LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
18 DÉCEMBRE 2024**

**PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOANNE MAYER  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC THIVIERGE**



**2024-209** PAR CES MOTIFS, ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

**Madame la Mairesse Carole Robert, présidente de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

--- **INSCRIPTION AU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

NOTE 1: Mesdames la mairesse Carole Robert et Myrian Nadon, directrice générale et greffière-trésorière, présentent les prévisions pour le budget 2025.

--- **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Questions sur les sujets à l'ordre du jour.

La période de questions débute à 19 h 18 et se termine à 19 h 21.

**2024-210** **POUR ADOPTER LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2025**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 al. 1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil municipal croit opportun d'adopter les prévisions budgétaires de l'année 2025 de la Municipalité du canton de Low.

**PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOANNE MAYER  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GHYSLAIN ROBERT**

PAR CES MOTIFS, ce Conseil :

1. Mentionne que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.
2. Accepte les prévisions budgétaires de l'année 2025, et ce, telle que déposées :



2024-210

<b>Revenus</b>	
Taxes	2 805 976 \$
Paiement en tenant lieu de taxes	42 577 \$
Autres revenus de sources locales	199 430 \$
Autres revenus	264 583 \$
Subventions	645 739 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>3 958 305 \$</b>
<b>Charges</b>	
Administration	890 440 \$
Service de police - SQ	189 559 \$
Services des Incendies	319 019 \$
Travaux publics	1 324 684 \$
Éclairage de rues	4 500 \$
Transport adapté	11 793 \$
Transport aérien	7 886 \$
Hygiène du milieu	830 507 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	112 071 \$
Loisirs et culture	132 389 \$
Intérêts et autres frais financiers	66 870 \$
Affectation et fonds réservés	68 587 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 958 305 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement</b>	<b>0 \$</b>

3. Décrète que les prévisions budgétaires seront distribuées conformément à l'article 957 du Code municipal du Québec.
4. Accepte, sur la recommandation de la Directrice générale et Greffière-trésorière, d'affecter le montant de 96 413 \$ de l'excédent non affecté.
5. Autorise, par la présente, madame la Mairesse Carole Robert et/ou la Directrice générale et Greffière-trésorière, madame Myrian Nadon, ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la Municipalité du Canton de Low, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Madame la Mairesse Carole Robert, présidente de l'assemblée, demande le vote sur la résolution principale.**

**Ont voté POUR :** Mesdames les conseillères Joanne Mayer, Maureen Rice et Maureen McEvoy et messieurs les conseillers Lee Angus et Ghyslain Robert.

**A voté CONTRE :** Monsieur le conseiller Luc Thivierge

**POUR :** 5

**CONTRE :** 1

Adoptée à la majorité.

---

#### **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 19 h 22 et se termine à 19 h 22.



2024-211

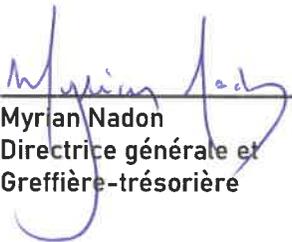
**POUR ACCEPTER LA LEVÉE  
DE LA SÉANCE**

**PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MAUREEN RICE  
APPUYÉ PAR MADAME LE CONSEILLÈRE MAUREEN MCEVOY**

PAR CES MOTIFS, la présente séance est levée à 19 h 22.

**Madame la Mairesse Carole Robert, présidente de l'assemblée, demande si l'adoption  
de cette résolution est unanime.**

Adoptée.

  
Myrian Nadon  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

  
Carole Robert  
Mairesse